

COMMUNE DE GERMIGNY DES PRÉS

Compte rendu de la séance du conseil municipal du 2 juillet 2014

Fiche de présence :

Nom prénom	Présent	Nom prénom	Présent	Nom prénom	Présent
BERTHON Patrick	x	DUBUS Jean	x	PERONNET Mireille	x
BOULLIER Jean Pierre	x	GESSAT Gilbert	x	SCHEEPERS Annick	x
CALLEGARI Isabelle	x	GUYONNET Jean Pierre	AE	THION Denis	x
CHEVALLIER Philippe	AE	HEMELSDAEL Philippe	x	THUILLIER Philippe	x
DUBUC Gérard	x	MAGNIN Chrystèle	x	VOISE Yannick	x

Secrétaire de séance : Gilbert Gessat

ORDRE DU JOUR

Le compte-rendu du 15 mai dernier est approuvé.

1. Composition des organismes extérieurs au CM, information des élus

Monsieur le Maire informe l'assemblée des éléments suivants :

- Communauté de Communes : la commune de Germigny des Prés reçoit de la communauté de communes une dotation (Dotation de Solidarité des Communes) d'un montant de 83 110 € (83 600 € en 2013) et devra reverser à l'état (FPIC : Fonds de Péréquation des Recettes Intercommunales) la somme de 17 963 € (11056 € en 2013). Pour 2015, une nouvelle augmentation du FPIC est à prévoir.
- SIRIS : la commission s'est réunie pour la mise en place des nouveaux rythmes scolaires pour la rentrée prochaine (organisation matérielle et humaine).
- SEA SMAGY : Les contrats de Madame Benoiton Camille (6 mois) et Monsieur Pinault Damien (3 mois) sont renouvelés. Le relevé des compteurs d'eau n'est pas encore commencé sur la commune de Germigny des Prés.
- Réunion Cantonale : Mme Besnier informe les élus que les subventions sont de plus en plus rares et que la réforme territoriale est très floue. Prochaine réunion à Germigny le 7 octobre.
- AML (Association des Maires du Loiret) : La baisse des subventions de l'état est confirmée.
- Loire à Vélo : on note une augmentation de la fréquentation du circuit (+15% en 2013 par rapport à 2012) ainsi qu'une augmentation des dégradations sur la signalétique.
- PPRI : L'enquête publique débutera en septembre et le projet sera validé début 2015. Il est attendu une souplesse par rapport au précédent PPRI (modifications de certaines contraintes).
- Syndicat de la Bonnée : une réunion a eu lieu sur place pour voir les travaux réalisés et redéfinir les différents travaux prévus.
- PAYS : information de l'organisation du Pays et présentation des différentes subventions.
- Gite « La Bonnée d'Ane » : Le président de la Région, Monsieur Bonneau, a visité le 27 juin dernier le gite situé sur la commune, Rte du Pont Chalumeau. Monsieur Boullier JP était présent.

2. réunions commissions depuis le dernier CM :

Les commissions communales se sont réunies et il est à noter les informations suivantes :

- Commission Culture, Association: un calendrier des manifestations du second semestre 2014 a été demandé à chaque association communale. Une fois les calendriers reçus, les associations seront rencontrées par la commission pour discuter de leurs projets.
- Commission Communication: le site internet a été revu et complété. Le bulletin du second trimestre a été distribué. Le prochain bulletin est en prévision.
- Commission Travaux : Une déclaration préalable sera déposée en Mairie pour les travaux de clôture à l'arrière du Local technique. Le devis concernant le démoussage de la toiture de l'oratoire est à relancer. La signalisation sera prévue pour la rentrée de septembre.
- Commission « Grand Clair » : Le projet est défini (jeux pour enfants de 2 à 12 ans, possibilité pour les ados, parcours sportif et culturel pour les adultes). Deux critères ont été retenus : l'occupation de l'espace et le coût de fonctionnement. Prévision d'une réunion à la rentrée. Une réflexion complémentaire sera apportée pour l'aménagement intérieur du préau de l'oratoire.
- Commission du CCAS : explication du fonctionnement du CCAS. Réception des plaquettes du conseil général concernant le Plan Canicule, qui seront distribuées par les membres de la commission chez les personnes à risque (liste déposée en préfecture).
- Commission fleurissement : visite du jury le 28 juin dernier. Cérémonie prévue à l'automne.
- Commission cimetière : prévision d'une réunion en septembre pour la reprise des concessions.

3. projets & travaux en cours :

- Parvis : La commission travaux s'est réunie pour étudier le nouveau projet concernant le Parvis de l'oratoire en tenant compte de l'audit PAVE/PMR. Certaines contraintes sont à noter pour ce projet : la fréquentation touristique et les matériaux imposés par l'ABF. Le coût de cette opération s'élève à 129 500 € HT (soit 155 300 € TTC). Une rencontre avec les services de l'ABF est prévue le 11 juillet pour valider le projet. Le lancement des consultations est prévu pour le mois de juillet. Les travaux auront lieu en octobre/novembre.
- Sécurité routière : Des comptages ont été réalisés (4 points de comptage) pendant une semaine. (voir les résultats en annexe). Les experts en matière de sécurité routière du Conseil Général considèrent les vitesses non excessives, et proposent à la municipalité de recourir à des aménagements légers (renforcement de la signalétique, zone à 70, déplacement des panneaux d'agglomération) dans un premier temps et à la pose de radars pédagogiques. (Communauté de communes, Conseil Général). Des investissements lourds et pas forcément efficaces ne s'avérant pas nécessaires.
- Audits ponts de la Bonnée : recensement de 6 ponts pour la commune. L'audit n'est pas encore lancé.
- Audits PMR : PAVE (Plan Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics) et ERP (Etablissements Recevant du Public). Le rapport de visite a été reçu en Mairie. 9 équipements ont été contrôlés. La commission travaux va se pencher sur le rapport avec deux priorités : l'accessibilité et le financement. L'école sera l'une des priorités et notamment les sanitaires.

4. délibérations :

- Terrain « la messagerie » : Un compromis de vente est proposé par la SAFER pour un montant de 6100 €. Les acquéreurs intéressés devront contacter la SAFER.
- Délégations du Conseil municipal au Maire : Dans le but d'accélérer certaines procédures le Maire propose de voter 7 délégations.
- Indemnités au trésorier : Le conseil municipal propose de voter l'indemnité du trésorier à 100%.

- La délibération n° 2014-10 est à annuler et la n° 2014-11 est à modifier.
 - Entreprise de ménage : Deux entreprises interviennent sur la commune pour l'entretien des locaux (Entreprise Doucet pour l'école et Room Service pour la Mairie et la salle des fêtes). Le contrat de l'entreprise Doucet expire au 31/08. Monsieur le Maire propose de rencontrer ces deux entreprises pour faire le point et d'en contacter une nouvelle : Onet (qui intervient dans les locaux de la Communauté de Communes et qui donne satisfaction). Les contrats devront être prêts pour le 1^{er} septembre.
 - Subvention exceptionnelle : Le comité des fêtes de Germigny des Prés organise le 7 septembre prochain une manifestation dans le cadre des 30 ans du Comité. Il propose des animations durant toute la journée pour toute la famille (spectacle, rando, structures gonflables, pique nique...). Il sollicite la municipalité pour aide exceptionnelle. Le conseil municipal accorde une subvention exceptionnelle de 450 euros.
 - Préau de l'Oratoire: Le conseil vote un nouveau règlement intérieur pour l'utilisation et l'occupation du Préau.
5. Personnel communal : Le maire informe les membres du conseil que les contrats de Madame Benoiton Camille et Monsieur Hilaire Nicolas sont reconduits jusqu'au 31 décembre 2014.
6. questions diverses :
- Le loyer du logement communal a été réévalué au 1^{er} juillet 2014.
 - Une visite de l'oratoire par le conseil municipal a été organisée. Il semblerait que la Piéta ne soit pas éclairée correctement. (à revoir). Une autre date de visite sera proposée en septembre ou octobre.
 - Relevés de compteurs d'eau : il a été demandé au fontainier de ne pas pénétrer dans le domaine privé sans en avertir les intéressés et de ne plus sauter les portails et clôtures.

Annexe

Conformément à la réglementation en vigueur, la vitesse retenue est celle en-dessous de laquelle 85% des usagers roulent.

Le tableau ci-dessous présente par route et par sens de circulation :

- Le nombre moyen journalier de véhicules légers et la vitesse moyenne associée
- Le nombre moyen journalier de poids lourds et la vitesse moyenne associée

La route de St Benoit nécessite une attention particulière.

comptages du mardi 10 juin 2014 au mercredi 18 juin 2014

route	sens	nb voitures/moy/j	V85 voiture	nb PL/moy/j	V85 PL	action
St Martin	bourg --> SMA	846	55	57	49	aucune
	SMA --> bourg	845	57	68	52	
Prieurée	bourg --> prieurée	198	48	9	47	aucune
	prieurée --> bourg	208	47	6	43	
Chateauneuf	bourg --> Chato9	1171	57	67	52	aucune
	Chato9 --> bourg	1161	58	74	55	
St Benoit	bourg --> St Benoit	1902	59	117	56	signalisation renforcée déplact panneau entrée agglo passage piétons élargi fleurissement
	St Benoit --> bourg	1316	59	76	58	

La séance est levée à 22 h30